

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Nicolas-Louis Ravenel.

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas-Louis Ravenel, correcteur d'imprimerie, né à Rosselange (département de la Moselle), le 16 brumaire an XIII, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire réside en Belgique depuis 1827; il a épousé une femme belge, dont il a six enfants.

Les autorités consultées sur sa demande, estiment qu'il ne possède pas de titres suffisants pour obtenir la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

J. MALOU.

Le Président,

J. MAERTENS.
